

inflammatoire, après deux Pèlerinages au Cap, et avec un troisième en actions de grâces.—Albert V., jeune enfant de 7 ans, guéri du mal d'épilepsie.—TROIS-RIVIÈRES : Deux guérisons : Dame P. R. D.—BATISCAN : Au mois de mai dernier, Maman est tombée gravement malade. Elle reçut les derniers sacrements, et le médecin craignait un dénouement fatal. Alors nous avons fait promesse d'aller en pèlerinage au Cap, d'y faire chanter une messe, avec l'insertion dans les Annales, si elle revenait à la santé. Elle prit immédiatement du mieux et je viens m'acquitter de cette dernière promesse, ayant accompli les deux autres antérieurement : M. DUVAL.—LOWEL : Un enfant de quatre ans qui ne marchait ni ne parlait, guéri par l'usage des *Roses Bénites* ; car l'enfant s'est mis de lui-même à marcher et à parler tranquillement : CÉLINA LESSARD.—STE-THÈCLE : Succès d'une affaire importante : UN ABONNÉ.—STE-ANNE DE LA PÉRADE : Mon mari empêché de vaquer à ses occupations a été complètement guéri d'un mal de jambe par l'usage des *Roses Bénites* : Dame N.—STE-GERTRUDE : Guérison d'une maladie grave : Dame P. P.—ST-MAURICE : Une personne souffrant d'une grave maladie de nerfs, guérie par N.-D. du Rosaire : UNE ABONNÉE.—FAUBOURG ST-JEAN DE QUÉBEC : Plusieurs grandes faveurs obtenues par l'usage des *Roses Bénites* : UN PAROISSIEN.—ST-BARNABÉ : Réussite d'une affaire importante : UNE ABONNÉE.—ST-NARCISSE : Dame Cossette, guérie du mal des yeux : sa petite fille de 6 ans, guérie d'un mal de gorge ; et une autre petite